

DOSSIER N° AP 38545 23 10003

Déposé le 25/04/2023

Date d'affichage de l'avis de dépôt : 24/05/2023

Par LA CASA ITALIANA
Représentée par MANGIONE Giovanni
Demeurant 3 rue Champollion
38450 VIF

Pour installation d'une enseigne

Sur un terrain sis 3 rue Champollion
38450 VIF

Cadastré AL 122
Superficie du terrain 86 m²

Le Maire,

Vu la demande d'autorisation préalable de nouvelle installation, de remplacement ou de modification d'un dispositif ou d'un matériel supportant de la publicité, une préenseigne ou une enseigne susvisée,

Vu le code de l'Environnement et notamment ses articles L.581-1 à L.581-45, R.581-1 à R581.88,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) de Grenoble-Alpes Métropole approuvé le 20 février 2020,

Vu l'avis réputé favorable de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Isère en date du 09 juin 2023,

ARRETE

ARTICLE 1 : la présente Autorisation Préalable de Publicité est ACCORDÉE pour les travaux prévus à l'ensemble du dossier annexé.

VIF, le 10 JUIL. 2023

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint délégué à l'Urbanisme,
L'Aménagement du territoire, l'Agriculture,
et les Risques Sanitaires



Jacques DECHENAUX

Informations :

Vous pouvez commencer les travaux autorisés dès la date à laquelle cette autorisation vous a été notifiée.